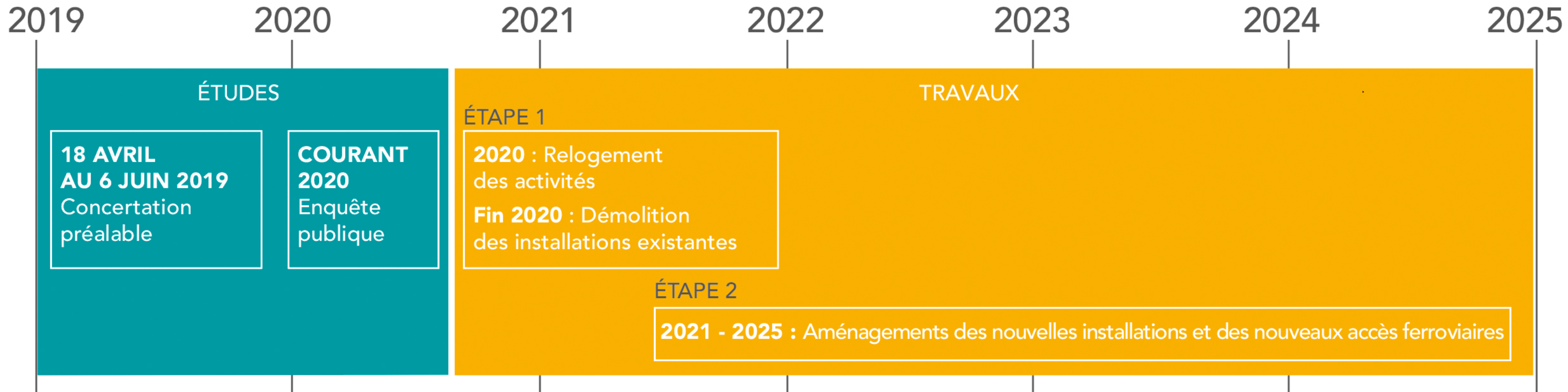


LE CALENDRIER DU PROJET*

L'organisation des travaux permet le maintien en exploitation du site pendant leur réalisation :



*Sous réserve des autorisations administratives et des études.